



Le président, Vincent Steinmetz

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2020

89 membres sont présents (42, dont 8 personnes en présentiel et 34 en visio-conférence), ou représentés (47).

Sophie VILLERS rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière Assemblée générale et fait observer une minute de silence en leur mémoire.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2019

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire, Vincent STEINMETZ, présente le compte rendu d'activité, articulé autour des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques, des voyages, de l'activité des groupes régionaux de l'Amicale, ainsi que la communication, tout en signalant la contribution active de Michel HERMELINE, secrétaire adjoint, excusé pour la présente Assemblée, à l'élaboration de ce compte rendu.

II-1 Les réunions annuelles et mensuelles

Trois temps forts pour les réunions annuelles :

- *l'Assemblée générale tenue en juin 2019*, qui avait rassemblé environ 80 participants ;
- *l'accueil des nouveaux IGPEF* l'accueil des nouveaux IGPEF qui a eu lieu le 10 juillet 2019, et qui a permis de présenter l'Amicale et ses activités aux camarades nouvellement promus... et de recueillir les cotisations de ceux qui ont adhéré à cette occasion ; une quinzaine de participants étaient présents
- *la cérémonie des vœux de début d'année* (17 janvier 2020) dont l'invité d'honneur était Pierre Blanc, Professeur de géopolitique à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux, consultant auprès du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, qui nous a livré avec passion ses réflexions sur la géopolitique de la terre et de l'eau au Proche Orient ; la conférence fut suivie par les vœux de la Présidente de l'AIGPEF devant plus d'une centaine de participants occupant avec vie et joie le gymnase d'AgroParisTech avenue du Maine.

Les manifestations mensuelles ont lieu habituellement le troisième jeudi du mois. Depuis la dernière Assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de cinq de nos camarades (Benoît LESAFFRE, Michel PENEL, Serge BORTOLOTTI, Roland RENOULT, Alain MANGEOL).

En avril, le jeudi mensuel a été consacré à une conférence sur Madagascar introduite par François Roubaud, Directeur de recherche IRD, pour présenter ce pays et ses composantes agricoles, forestières et de développement rural en préalable au voyage de l'AIGPEF en mai 2019.

En novembre, pour fêter le Beaujolais, c'est une soirée œnologique qui a été organisée avec le lycée viticole de Bel Air (Rhône), en présence de Daniel Perrin, responsable technique du domaine, qui a présenté ses produits à la dégustation et à la vente.

II-2 Les visites thématiques et culturelles

- Alain LE JAN et André SOUBEIRAN ont organisé le 17 mars 2019 la septième et dernière étape du « sentier métropolitain » autour de Paris, inspiré par l'urbaniste-géographe Paul-Hervé Lavessière. Une quinzaine de marcheurs ont ainsi pu relier Bobigny à Montreuil, en Seine-Saint-Denis.
- les 22 et 23 mars 2019, 17 participants ont pris la direction de Toulouse. Sylvie ROCQ, avec l'appui de Patrick SOUCHU en poste à la DGAC, y avaient organisé des visites ciblées autour de l'aéronautique : visites de l'usine d'Airbus et de la tour de contrôle de Blagnac, Musée de l'Aéronautique, suivies d'une visite de Toulouse et d'une dégustation de spécialités du Sud-Ouest.
- le 4 octobre 2019, 20 participants ont participé à une « Journée en Val de Seine », organisée par Anne-Marie ROPERT. Après une visite exceptionnelle de la station d'épuration d'Achères, normalement fermée au public, le paysage des boucles de la Seine a été commenté par Magalie LAFFOND, du parc naturel régional du Vexin et la journée s'est terminée par une visite du château de la Roche-Guyon.
- Le 18 décembre une visite guidée de l'exposition « Nous les arbres » à la fondation Cartier à Paris, organisée par Pascale POTTIER a rassemblé 19 participants. Les arbres seraient-ils intelligents, c'est-à-dire « doués d'une capacité à résoudre des problèmes » ? C'est l'hypothèse du botaniste Francis HALLÉ et l'une des questions qui étaient abordées dans cette exposition sous différents points de vue, scientifique et artistique.

II-3 Les voyages d'études

Du 12 au 24 mai 2019, à l'initiative d'Alain BERNARD, c'est vers Madagascar qu'une quarantaine de participants sont partis sous la bannière de l'AIGPEF pour la découverte de cette île exceptionnelle, plus vaste que la France, isolée dans l'Océan Indien depuis le Crétacé. Madagascar est un point chaud de biodiversité abritant une flore et une faune endémiques (lémuriens, orchidées, baobabs, caméléons...), mais aussi un des cinq pays les plus pauvres du monde. Notre camarade Alain Bernard a organisé ce voyage d'une main de maître et l'ensemble des participants sont revenus ravis, même si quelques virus leur ont aussi permis de perdre un peu de poids !

Notons le succès de l'initiative « une valise solidaire », les participants ayant dédié un de leur bagage pour apporter des fournitures scolaires qui ont été très appréciées sur place. Un tampon « AIGPEF » a même été réalisé sur place, destiné à faciliter les formalités administratives « in situ ». Ce tampon a été exécuté par un artisan des escaliers du palais de la Reine (pour la modique somme de 36 000 Ariarys, à l'aide d'une lame de rasoir et d'une vieille chambre à air...) comportant au centre, stylisé, le *Ravenala madagascariensis* autrement appelé l'arbre du voyageur, afin qu'il soit utilisé pour tous les voyages futurs de l'Amicale !

Le voyage en Jordanie prévu en 2020 a dû être reporté en 2021 du fait de la crise sanitaire.

II-4 L'activité des groupes régionaux

Les 5 et 6 septembre 2019, à l'invitation de Jean CARLOTTI et Jean-Louis DURAND, une vingtaine de collègues de la région PACA, du Gard et de l'Hérault et leurs épouses se sont retrouvés pour visiter les aménagements hydrauliques du Var. Après une visite de l'Aménagement de la Plaine du Var, les participants ont rejoint Villefranche pour une visite du port. La journée s'est

terminée par un restaurant panoramique sur la baie de Villefranche... soirée durant laquelle les participants ont pu bénéficier d'un feu d'artifice impromptu... en leur honneur évidemment !

II-5 La communication

La communication s'appuie sur deux approches :

- l'une, descendante au travers du site web de l'Amicale (<https://www.aigpef.org>) qui a fait peau neuve, et de la diffusion du bulletin trimestriel. Cette dernière est réalisée traditionnellement par messagerie électronique, par l'envoi des quatre bulletins trimestriels, mais aussi au format papier pour ceux des membres qui le souhaitent (supplément 12 €). Laurent PAVARD et Roland RENOULT assurent la coordination efficace de l'ensemble, tout en s'appuyant sur les reporters et photographes de l'AIGPEF présents sur les différentes manifestations.
- l'autre, ascendante : il est rappelé l'existence d'un groupe AIGPEF sur le réseau social LinkedIn (<https://www.linkedin.com/groups/8591140/>) où chacun des membres qui y est présent peut émettre et partager de l'information. Le groupe compte désormais environ 70 membres et est géré par deux administrateurs, Vincent STEINMETZ et José RUIZ. Les IGPEF présents sur LinkedIn peuvent demander à accéder à ce groupe.

III – Rapport moral et d'orientation

La présidente, Sophie VILLERS, indique que le bureau s'efforce de proposer des activités et de répondre aux attentes en étant à l'écoute des suggestions de tous. Malgré la situation sanitaire particulière, tout le bureau garde le moral et souhaite aux membres de le garder aussi.

L'année 2019 fut une année riche et vivante, l'Amicale comptait toujours 300 membres environ mais 2020 est en dents de scie ; on peut s'attendre à une baisse de cotisants cette année, car l'Assemblée générale en présentiel est toujours un moment de renouvellements ou d'accueil de nouveaux membres. Mais restons optimistes car l'Assemblée générale du jour en visio-conférence a quand même généré quelques adhésions !

Il faut vivre avec la crise, et avoir de l'imagination pour vivre ensemble. C'est difficile de faire des projets en 2020, cette Assemblée générale était prévue en juin mais nous avons dû la reporter.

Les activités en France et à l'étranger ont été repoussées, comme par exemple le voyage en Jordanie. Merci à Jean-Baptiste DANIEL pour son appui dans les négociations avec l'agence de voyage pour régler toutes les questions administratives suite à l'ordonnance relative aux voyages qui a été prise au printemps dernier (pas de remboursement possible dans l'immédiat, report à l'échéance de 18 mois avant d'envisager un remboursement). Un avenant a été signé durant l'été et on espère repartir fin mars - début avril 2021 avec un voyage identique à ce qui avait été envisagé. Si la quarantaine actuelle en Jordanie est toujours d'actualité au printemps prochain, cela ne sera malheureusement pas possible. Nous devons attendre pour voir comment la situation évolue. Malgré tout cela, nous avons eu la chance de faire un voyage virtuel grâce à Marcel LINET, qui jour après jour, nous a diffusé des messages et nous a permis de découvrir les différentes facettes de ce pays.

Mireille OLLIVIER, épouse de Jean-Yves avait commencé à élaborer un voyage en Argentine, mais cela reste en suspens pour l'instant.

Il faudra sans doute à l'avenir faire davantage de voyages en France, peut être en débordant un peu sur les territoires frontaliers. Il y a beaucoup de choses à faire en France, croisières en bateaux sur le Rhin ou le Rhône, exploration de la Normandie... une occasion de relancer les groupes régionaux. Faites des propositions !

De même, il n'est pas actuellement possible de faire des rencontres entre nous, de fêter ceux qui partent en honorariat (même si nous ferons une exception à la fin de cette Assemblée générale), il n'est pas possible de programmer la cérémonie des vœux, mais dès que la fenêtre sera ouverte,

nous nous mettrons à l'ouvrage ! Sophie VILLERS souligne toutefois la visite récente de la Cité de l'architecture organisée par Anne-Marie-ROPPERT, donc les visites restent possibles.

En résumé, malgré l'activité quelque peu en sommeil, merci de croire en l'AIGPEF et de nous exprimer votre confiance. La vie de l'association repose sur le bénévolat et Sophie VILLERS fait un appel aux bonnes volontés et aux bonnes idées !

Après des applaudissements virtuels et réels, mais néanmoins chaleureux, qui concluent la présentation des rapports d'activité et du rapport moral, la présidente conclut cette séquence en soumettant la résolution n°2 au vote de l'assemblée.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.

IV – Rapport financier

Marie-Lise MOLINIER, trésorière, présente les comptes relatifs à l'exercice 2019.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 4 851 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2019 à 46 259 €. Marie-Lise MOLINIER commente les différents postes du compte de résultat et du bilan.

Marie-Lise MOLINIER indique que les deux commissaires aux comptes, Jacques MORDANT et Philippe GUÉRIN, ont procédé à la vérification des comptes, mission qu'ils exercent conjointement. À l'issue des contrôles réalisés par sondage, les commissaires ont conclu de leur examen que les comptes qui sont présentés en assemblée générale leur sont apparus sincères..

Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2018 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.

V – Budget 2019 et montant des cotisations pour l'année 2020

Marie-Lise MOLINIER présente le projet de budget pour 2020, validé par le bureau, qui est construit sur l'hypothèse d'une stabilité du nombre de cotisants et de la proportion des actifs (1/4 des cotisants).

Marie-Lise MOLINIER commente les différentes autres rubriques de ce budget, présenté en équilibre, en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 140 000 €, mais les circonstances exceptionnelles de l'année ont conduit à reporter ce voyage en 2021
- les dépenses de fonctionnement restent stables, les stocks ayant été reconstitués en 2019.

Le bureau propose de reconduire les cotisations au même niveau, de même qu'à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier ; la question se pose de la pérennité de ces envois papier, dont le nombre baisse régulièrement. Dans un premier temps, il est proposé de les produire par photocopie, ce qui est plus souple qu'une impression.

La présidente soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2019.

Résolution n° 5 : À l'unanimité, l'assemblée générale :

- reconduit pour 2021 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité, et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG ;
- reconduit pour 2021 à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels sur papier.

VI – Renouveau de membres du bureau

Sophie VILLERS rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de deux ans, qui est renouvelable deux fois, soit au plus six ans consécutifs. C'est ainsi que Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT et elle-même ne sont pas renouvelables. Par ailleurs, Émile LORRE ne souhaite pas, pour raisons personnelles, reconduire son mandat.

Sophie Villers remercie chaleureusement ces collègues pour leur engagement au cours de la période écoulée, et exprime son émotion de terminer sa présidence.

Sont renouvelables Jean-Baptiste DANIEL, Michel HERMELINE, Jean-Jacques LAFITTE, Sylvie MALÉZIEUX, Vincent STEINMETZ, qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'Assemblée générale.

Sophie Villers présente trois candidats qui se sont manifestés pour apporter du sang neuf au bureau, et qui se présentent succinctement : Frédéric CERTAIN, Patrick FALCONE, Dominique LABORDE.

La présidente soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des nouveaux membres.

Résolution n° 6 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :
 - Jean-Baptiste DANIEL, Jean-Jacques LAFITTE, Vincent STEINMETZ, élus pour la première fois en 2016 ;
 - Michel HERMELINE, Sylvie MALÉZIEUX, élus pour la première fois en 2018 ;
- élit pour un premier mandat de 2 ans :
 - Frédéric CERTAIN, Patrick FALCONE et Dominique LABORDE.

Les membres du Bureau présents témoignent tour à tour de leur reconnaissance auprès de Sophie VILLERS pour le travail accompli durant ces 6 années, les liens qui se sont construits sous son « amicale autorité », la qualité des échanges et l'enthousiasme avec lequel l'AIGPEF a été animée durant son mandat.

Sophie VILLERS exprime son émotion et remercie les membres du Bureau, actuels ou passés, de l'avoir accompagnée durant ces années, et indique que son moteur initial fut de rendre service à la communauté des IGPEF, actifs ou retraités et trouva sa motivation personnelle dans cet engagement. Elle tient à adresser un remerciement appuyé à Marie-Noëlle DARCY, rouage précieux du fonctionnement de l'Amicale. Puis félicite les membres nouvellement élus au bureau et indique à tous qu'il se réunira le mardi 3 novembre à 17h pour décider des fonctions de chacun, et notamment élire le ou la nouvelle Président(e). Sophie VILLERS indique avoir sollicité Vincent STEINMETZ qui a accepté, et souhaite bien entendu continuer à partager des liens de convivialité et solidarité au sein de l'Amicale.

Vincent STEINMETZ remercie Sophie VILLERS pour sa confiance et indique que cette sollicitation fut d'une « amicale autorité », pour reprendre l'un des témoignages précédents... « tout en laissant la place à la réflexion ! » complète aussitôt Sophie VILLERS..

Applaudissements dans la salle.

Vincent STEINMETZ ajoute que le lien social est la raison d'être de l'AIGPEF, mais que la conjoncture actuelle nous place dans une situation contradictoire et que nous ramons à contre-courant. Notre plaisir est de nous retrouver et de partager des choses ensemble, alors que toutes les

injonctions que nous recevons du fait de la crise sanitaire sont justement de nous éloigner les uns des autres, d'éviter au maximum les rassemblements et la promiscuité. Certes, cela ne durera pas indéfiniment mais il nous faudra être créatif pour trouver dans la phase intermédiaire des modalités pour poursuivre nos échanges, maintenir et renforcer les liens. Sophie VILLERS a déjà évoqué quelques pistes dans son rapport d'orientation. La difficulté actuelle n'est d'ailleurs pas spécifique à notre Amicale, d'autres associations dans les domaines culturels ou sportifs le vivent également cruellement, mais à nous de transformer cette difficulté en opportunité et montrons ensemble notre capacité d'adaptation !

Vincent STEINMETZ exprime son attachement à l'objet de l'AIGPEF (organiser des manifestations, des visites et voyages, apporter assistance à ses adhérents, informer sur ses activités et sur la vie du corps, et participer à la promotion et au rayonnement du corps des IPEF). Il souhaite poursuivre et développer les activités de partage, d'exploration et de solidarité qui font la force de l'AIGPEF au travers de la grande diversité de ses membres, tous bénévoles, et de leurs réseaux respectifs, et rechercher cette diversité qui fait la richesse de nos échanges.

Il ajoute l'intérêt de développer les outils numériques qui nous permettent de communiquer plus facilement les uns avec les autres, la visio-conférence de cette Assemblée générale en étant un exemple, tout en précisant que cela doit rester un moyen et non une fin en soi, et au service des membres. Vincent Steinmetz souligne qu'il se réjouit de partager avec les membres du Bureau les nombreux projets qui nous attendent et que nous construirons ensemble, mais conclut sous forme de boutade en observant que, parmi toutes les qualités de Sophie Villers, son poste de Présidente de Section occupé jusqu'à encore récemment va manquer cruellement à l'AIGPEF pour recruter les nouveaux arrivants au sein du CGAAER.

VII – Questions diverses

Sophie VILLERS rappelle le changement dans l'organisation des réunions mensuelles de l'amicale depuis 2020. Les réunions mensuelles seront organisées le troisième jeudi du mois.

Constatant qu'il n'y pas d'autre intervention, Sophie VILLERS remercie les participants pour leur présence en visio-conférence et invite les quelques participants présents à partager le verre de l'amitié.

Applaudissements en visio-conférence et dans la salle.

La séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 18h00.

L'honorariat de Dominique LABORDE est ensuite célébré avec l'ensemble des participants à l'Assemblée générale.

Comptes de résultat 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Produits	Charges								
Cotisations et dons	9 475		9 600		9 490		10 180		10 288	
Voyage international	90 754	90 240	149 279	150 118	144 606	148 268	194 920	187 094	110 370	114 313
Activités régionales	2 393	2 184	2 860	2 351	1 045	1 099	9 333	9 128	2 450	2 440
Activités représentation		5 046		6 774		5 200		4 745		3 021
Fonctionnement courant		2 944	473	4 459	53	5 033	227	7 672	33	2 681
Charge exceptionnelle				4 230						
Produits financiers	466		391		377		379		348	
Charges à payer*		3 102		3 101		628		5 411		2 264
Dotation provisions	2 557		3 102		3 101		628		5 411	
Variation de stock		436	302			681	1 837	2 027	1 374	705
TOTAL	105 645	103 952	166 007	171 033	158 671	160 909	217 504	216 077	130 274	125 424
RESULTAT	1 693		-5 027		-2 238		1 427		4 851	

Bilan 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Actif	Passif								
Report à nouveau		43 288		44 981		39 955		37 717		39 144
Résultat		1 693		-5 027		-2 238		1 427		4 851
Stock	4 467		4 769		4 088		3 898		4 567	
Caisse d’Epargne Compte sur livret							28 820		26 019	
Caisse d’Epargne Compte courant	9 612		2 592		1 861		1 842		5 677	
Achat parts sociales	9 996		9 996		9 996		9 966		9 996	
Participation à reverser		3 102		3 101		628		5 411		2 264
TOTAL	48 083	48 083	43 055	43 055	38 345	38 345	44 555	44 555	46 259	46 259

Projet de budget 2020

	Recettes	Dépenses
Cotisations et dons	11 400	
Voyage international	140 000	140 000
Activités régionales	3 000	3 200
Activités de représentation		5 000
Fonctionnement courant		3 900
Investissement NetAnswer		2 700
produits financiers	400	
	154 800	154 800
Résultat		0

Compte de résultat 2020

	2017		2018		2019		2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cotisations et dons	9 490		10 180		10 288		9 396	
Voyage international	144 606	148 268	194 920	187 094	110 370	114 313	72 414	69 468
Réalisation livre GREF								
Livres en stock								
Activités régionales	1 045	1 099	9 333	9 128	2 450	2 440	1 203	906
Activités représentation		5 200		4 745		3 021		3 578
Fonctionnement courant	53	5 033	227	7 672	33	2 681		2 985
Produits financiers	377		379		348		273	
Régularisation lié à achats parts sociales 2013 (produits exceptionnel)							4	
Charges à payer*		628		5 411		2 264		3 244
Dotation provisions	3 101		628		5 411		2 264	
Variation de stock	1 664	2 345	1 837	2 027	1 374	705	529	1 492
Colloque								
TOTAL	160 335	162 573	217 504	216 077	130 274	125 424	86 083	81 671
RESULTAT	-2 238		1 427		4 851		4 412	

* provision pour reversement de trop perçus pour voyages à l'étranger (reste seulement trop perçu potentiel Jordanie) + trop perçu activ régionale cité archi

Bilan 2020

	2017		2018		2019		2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Report à nouveau		39 955		37 717		39 144		43 995
Résultat		-2 238		1 427		4 851		4 412
Stock	4 088		3 898		4 567		3 605	
Caisse d'Épargne Compte sur livret	22 400		28 820		26 019		30 167	
Caisse d'Épargne Compte courant	1 861		1 842		5 677		7 759	
Achat parts sociales	9 996		9 996		9 996		10 120	
Créances (charges payées d'avance)								
Dettes								
Participation à reverser		628		5 411		2 264		3 244
TOTAL	38 345	38 345	44 555	44 555	46 259	46 259	51 650	51 650

Projet de budget 2021

	Recettes	Dépenses
cotisations et dons	10 000	
voyage international	50 000	50 000
activités régionales	3 000	3 200
activités représentation		4 000
fonctionnement courant		3 500
Investissement NetAnswer		2700
produits financiers	400	
	63 400	64 800
résultat		0
	63 400	63 400

Commentaires : la dépense exceptionnelle liée à Net Answer a disparue (4 230 €) par contre un investissement est à prévoir (2 700 € sur base d'un devis).